

1 Que représente le centre social en trois mots clés ?

Le centre social porte et défend les valeurs de l'éducation populaire : respect de la dignité humaine, promotion de la démocratie participative, développement des solidarités.

2 Quelle est pour vous son utilité dans votre commune ?

Le centre social étant ancré sur un territoire dont il connaît bien la population et toutes ses diversités, il est au plus près du quotidien des habitants. C'est un lieu ressource de proximité qui contribue à maintenir le lien social où chacun, quelle que soit sa condition, peut trouver sa place.

3 Comment qualifiez-vous son action ?

Compte tenu du contexte socio-économique actuel qui voit les inégalités se creuser un peu plus chaque jour, le centre social est un soutien aux habitants, en particulier aux plus fragilisés auxquels il porte une attention particulière. Son action est complémentaire de celle des institutions auprès desquelles il joue également un rôle de relais.

Le Centre Social est aussi un foyer d'initiatives portées par des habitants et accompagnés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. Le Centre Social poursuit les missions définies par la Cnaf dans ses différentes circulaires.

4 Quels engagements pensez-vous pour garantir la liberté associative de cette structure et soutenir la participation des habitants à la vie locale ?

Afin de garantir la liberté associative, il est important que le CSC conserve son autonomie et son indépendance sans ingérence de la part des politiques. Certains CSC n'ont justement pas de membres de droit dans leurs statuts ce qui laisse une grande place à la participation des habitants.

Des conventions d'objectifs et de coopération peuvent être signées avec les différents financeurs sur la base du Projet Social du Centre comme avec la CAF.

Nous nous engageons à soutenir la participation des habitants à la vie locale en appuyant tous les projets qui contribueront à améliorer le quotidien dans les quartiers, à maintenir le lien social.

Si nous voulons que la démocratie participative s'exerce véritablement dans notre société/ville, nous devons écouter la parole des habitants, tenir compte de leur avis, étudier leurs propositions, leurs initiatives. Il faut développer de véritables instances participatives, des conseils citoyens gérés par les citoyens. Une ville ne peut se construire sans ses habitants. Une ville se construit avec ses habitants.

5 Comment envisagez-vous la coopération entre la municipalité et le centre social et culturel ?

Les financements octroyés aux associations ne cessent de diminuer d'année en année alors que dans le même temps, les pouvoirs publics se désengagent. Les associations doivent pallier les manquements institutionnels alors que leur rôle n'est pas de se substituer, de « faire à la place de ».

liste Nanterre en Commun

Si la mutualisation des moyens peut permettre de limiter les coûts humains, matériels et financiers pour certains projets, elle ne doit pas être systématique car ce serait une manière déguisée de se désengager, de restreindre les moyens financiers.

La municipalité doit renforcer son soutien financier auprès du CSC qui joue un rôle essentiel sur le territoire. Ce financement doit être au minimum égal à celui de la Caisse d'Allocations Familiales.

A Nanterre, l'interlocuteur privilégié des CSC doit être le CCAS en lien avec la Vie citoyenne et non l'inverse. Les conventions d'objectifs et de coopération doivent être renforcées au niveau du partenariat dans les animations de quartiers.

6 Comment comptez-vous renforcer les missions du centre social et ses moyens ?

Le centre social remplit déjà auprès de la population qu'il accueille les missions telles que définies par la CAF. Outre les moyens financiers qu'il faut donner pour que le centre social mène à bien ses missions, nous devons aussi apporter un soutien logistique et matériel.

Les villes doivent garantir ces moyens matériels et financiers, notamment en termes de locaux adaptés aux besoins de la population.

Ce soutien aux CSC doit être équitable et égalitaire.

La liste **Nanterre en Commun** est soutenue par **La France insoumise**

La tête de liste est **Rossana Morain**